

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 19 juin 2026

Les dix-neuf juin deux mille vingt-six à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

19-06-2026-07

Date de convocation le 15/06/2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 13
Procurations : 02
Votants : 15

Étaient présents : Mmes, CAMGRAND Eva, CASTANHEIRA Ludivine, CHAILLOUX Vanessa, ETCHART Véronique, LOQUET Patricia, POURRERE Danielle et TEIXEIRA Marina ainsi que MM. CLAVÉ Jacques, LAMASOU Bernard, LATAPY Jean-Marc, LOZANO Patrick, PRIOULT Sylvain et VIVEN Jean-Bernard.

Avaient donné pouvoir : M HILLOU Hervé pouvoir à M LAMASOU Bernard
M SALEFRANQUE Pascal pouvoir à Mme TEIXEIRA Marina

Secrétaire de séance élue : Mme CASTANHEIRA Ludivine

OBJET : ATTRIBUTION SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LA MONTGOLFIERE »

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de déterminer, comme chaque année, le montant des différentes subventions qui seront versées aux associations communales.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU les demandes de subventions déposées par les associations au titre de l'année 2026 ;

VU le budget primitif 2026 de la commune ;

CONSIDÉRANT l'intérêt local des activités menées par les associations ;

CONSIDÉRANT la volonté de la commune de soutenir les actions sportives, culturelles, sociales et éducatives du territoire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

DÉCIDE D'attribuer la subvention suivante au titre de l'exercice 2026 :

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2026 à l'article 65748.

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au versement des subventions et à signer tout document relatif à cette décision.

ASSOCIATION	MONTANT ACCORDÉ
LA MONTGOLFIERE	500 €
TOTAL	500 €

Résultat du vote :

Pour : 14

Contre :

Abstentions : 1 (M. VIVEN)

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le 
ID : 064-216403964-20260630-19_06_2026_07-DE

Mme CASTANHEIRA Ludivine
Secrétaire de séance

